La chapelle après la Réforme

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **9 (1977)**

PDF erstellt am: **06.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

III. La chapelle après la Réforme

a. Catéchismes et services protestants

La conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536 a eu pour conséquence l'introduction de la Réforme; aussi un pasteur a-t-il remplacé le curé, la chapelle continuant à dépendre de la paroisse de Saint-Saphorin. Mais on ignore quelle fut la fréquence des manifestations religieuses qui eurent lieu dans ce bâtiment jusqu'en 1688, date de l'installation d'un diacre à Chexbres; les archives témoignent qu'il devait tenir à Puidoux un catéchisme bimensuel.[23] Cette instruction religieuse obligatoire continua avec la même fréquence après la création, en 1734, de la paroisse de Chexbres-Puidoux. En 1808, Puidoux devint commune indépendante, mais continua à payer une pension au pasteur de Chexbres. Ce ne fut que bien plus tard qu'elle se constitua en paroisse et fut desservie par son propre pasteur.

b. Troisième phase (XVIIe siècle)

Les parties hautes des deux murs latéraux sont les seuls témoins qui subsistent de cette étape, car le chevet et la façade ont été reconstruits par la suite[24]. Les nouvelles maçonneries, caractérisées par un appareil régulier et un mortier gris-clair, friable, contenant du gravier, sont construites sur les larges murs médiévaux conservés jusqu'à mi-hauteur. Dans la nef, un décrochement de 20 à 25 cm. marque la limite entre les deux étapes (figure 17). Y a-t-on dès ce moment appuyé la charpente d'une galerie? L'hypothèse est assez plausible, bien que les deux ressauts ne se trouvent pas exactement au même niveau.[25]

Quant aux documents d'archives, ils ne fournissent pas de renseignements précis sur ces transformations. Nous savons simplement que, outre des travaux d'entretien en 1602 (charpente)[26] et en 1658 (maçonnerie)[27], ont eu lieu des restaurations importantes entre 1690 et 1696, exécutées par le maçon François DEGRUFFY[28]. Il est probable qu'il s'agisse là entre autres des réfections que nous voyons encore aux murs de la nef. Ces travaux ont eu pour conséquence logique un démontage et une rénovation de la charpente.

[23] AC S.-S., texte non classé, du XVIIIe siècle: "Précédente charge du pasteur de Saint-Saphorin", et *ibidem* "Charge du ministre de Chexbres, comme l'arret de 1688 en fait foy". Voir aussi P. LEUBA, *Pasteurs et paroissiens de Chexbres, au temps de Leurs Excellences*, p. 16 et 145.

[24] Nous en avons la preuve par les arrachements de pierres découverts aux deux extrémités des parties supérieures de ces murs latéraux.

[25] Une galerie existe déjà en tout cas en 1727 (voir infra p. 25).

[26] AC S.-S., comptes de Pierre Muriset, 1602, fo 22 v. (pour les citations intégrales des textes en référence, voir le rapport de fouille déposé aux ACV et à la commune de Puidoux).

[27] *Ibidem,* comptes de Claude Légeret, 1658, fo 41 v.

[28] *Ibidem,* comptes de Jean Théodore Joseph, 1690, fo 25 v.; comptes de Nicolas Gilliéron, 1692, fo 35 v.; comptes de Jean-Pierre Testus, 1696, fo 24 v. Les mentions de 1692 et 1696 suggèrent toutes deux des réfections assez considérables, puisque d'une part il s'avère nécessaire de nommer une commission chargée de tenir la comptabilité des travaux, et que, d'autre part, le Conseil de Saint-Saphorin verse à François DEGRUFFY, dont nous savons par ailleurs qu'il était maître maçon, une somme rondelette qui n'est pourtant que le solde d'une dette de la commune. La participation de la paroisse porte donc sur un gros montant, qui présuppose des travaux relativement importants.

c. La chapelle en 1727

Entre 1726 et 1730, nous voyons une tendance générale à la restauration des églises de la paroisse. Ainsi, outre les travaux d'entretien de celle de Saint-Saphorin, le Conseil décide en 1726 de démolir la chapelle de Chexbres pour la reconstruire entièrement à neuf[29], et, en 1729, on procède à l'agrandissement de la chapelle de Rivaz[30]. Mais entre-temps, en 1727, c'est celle de Puidoux qui est l'objet d'une restauration complète. Les mentions détaillées dans les comptes de cette année nous permettent de nous faire une idée assez précise de l'ampleur des travaux, et donnent des indications sur l'aspect intérieur de la chapelle.

La charpente ne subit que de simples restaurations; celle de la fin du XVIIe siècle est donc conservée. Mais on creuse dans l'église pour y installer un plancher ainsi qu'un sol de briques (ces dernières probablement dans le chœur). On abaisse la galerie (qui existait donc déjà, construite peut-être, nous l'avons vu, entre 1690 et 1696). André PINGET, menuisier, refait les fenêtres "beaucoup plus grosses que les autres et toutes égales"[31] et les garnit de disques de verre cerclés de plomb en réutilisant une quarantaine de disques plus anciens.[32] Les comptes mentionnent l'existence de cinq fenêtres; or, la nef est aveugle à l'exception de l'étroit percement de la phase gothique. Il s'agit donc de baies réparties entre l'abside (où l'on pourrait en imaginer deux ou trois) et la façade occidentale. Au cours de ces travaux, en outre, le vantail est repeint, les murs sont blanchis et ornés de trois textes bibliques, peut-être par Jean MENNET peintre de Cully, dont le travail est attesté à l'église de Chexbres, à la même époque[33]. Enfin, on amène la chaire de cette église dans la chapelle (p. 27). Des restaurations plus tardives ont effacé tout souvenir de cet état du sanctuaire.

d. Quatrième édifice (1746)

Description archéologique. La nef est fermée du côté occidental par trois pans égaux qu'un mur vient rattacher aux maçonneries médiévales (figure 18). Epais de 60 cm., ce mur polygonal est beaucoup mieux fondé que le reste de la chapelle (125 cm. au lieu de 80 cm. au-dessous du niveau du sol). D'appareil régulier, homogène, il comprend de nombreuses pierres plates, quelques blocs de tuf, ainsi que des briques et tuiles en grande quantité. Deux mortiers différents ont été utilisés: pour le bas du mur, le mortier est brun-gris foncé, contenant un sable noir; la partie supérieure du mur est liée par un mortier plus clair, d'un brun terreux, contenant le même sable noir. Il ne s'agit toutefois certainement là que d'une limite journalière, passant à mi-hauteur des montants en molasse des fenêtres inférieures, car on constate une remarquable unité de l'appareil dans les deux parties.

Nous avons retrouvé dans cet appareil de nombreuses pierres auxquelles adhèrent encore des restes de mortier de l'église primitive. Cette réutilisation du matériau de l'ancien mur pour la construction du chevet polygonal signifie que l'abside semi-circulaire a été démolie avant les travaux[34].

Le mur polygonal est percé, sur les faces Nord, Est et Sud, par deux fenêtres superposées, à arc surbaissé. Les fenêtres inférieures (79 x 112 cm.) possèdent un encadrement en molasse, dans lequel se trouve une feuillure où venait s'encastrer un contrevent; les deux trous où se

[29] AC S.-S., Registre du Conseil, 1726-1728, 19 fév. 1726.

[30] AC S.-S., Registre du Conseil, 1728-1731, août 1729, *passim.*

[31] ACS.-S., comptes de Samuel Leyvraz, 1727, p. 118.

[32] Nous en avons retrouvé de nombreux fragments au cours des fouilles, en verre transparent, ainsi qu'un certain nombre d'étoiles à quatre pointes, en verre brun-vert, qui venaient s'insérer entre les interstices laissés par les disques.

[33] AC S.-S., comptes de Samuel Leyvraz, 1727, p. 110.

[34] Cette méthode est contraire à celle employée généralement en cas d'agrandissement du chœur: on construisait d'ordinaire les nouveaux murs autour de l'ancienne abside, que l'on démolissait seulement au moment de l'établissement des voûtes. Ce système permettait de continuer à célébrer les offices pendant une grande partie des travaux. Mais la chapelle, ne l'oublions pas, n'était alors utilisée que pour les catéchismes; ceux-ci pouvaient plus facilement être interrompus pour quelques semaines.

logeaient les gonds sont encore visibles. Les fenêtres supérieures (75 x 115 cm.) ménagées directement dans l'appareil du mur, s'évasent légèrement vers l'intérieur. Elles ne possèdent pas d'encadrement en pierre de taille.

En examinant la charpente qui recouvre cette partie, on remarque sur la panne faîtière et sur les pannes latérales intermédiaires un joint en sifflet qui raccorde la croupe au reste des combles (figure 19). De plus, les poutres sablières du mur sont encastrées dans la maçonnerie d'origine, alors que sur les murs latéraux (jusqu'au raccord du mur polygonal), elles sont cachées par des briques liées avec le même mélange de chaux et de sable fin que celui qui a été utilisé comme crépi à l'extérieur de l'édifice. Ces deux faits sont la preuve évidente que cette croupe à trois pans a été simplement rajoutée à une charpente plus ancienne.

Une analyse du parement intérieur du mur polygonal a montré l'existence de trous destinés à recevoir des solives, bouchés par la suite au ciment. Ces traces attestent la présence d'une galerie qui faisait tout le tour de la chapelle. C'est là un élément caractéristique de l'architecture "protestante" du XVIIIe siècle, qui s'efforce de créer une salle de culte homogène, ne séparant plus l'assemblée des fidèles et leur pasteur, mais qui met en revanche l'accent sur les deux pôles de la liturgie protestante que sont la chaire et la table de communion. L'église de Saint-Laurent à Lausanne (1719) et celle de Sainte-Croix (1745)[35] sont les seuls temples vaudois qui aient conservé une telle galerie alliée à un plan similaire à celui de Puidoux.

Informations d'archives. Ces travaux de 1746 sont illustrés par de nombreuses mentions dans les comptes communaux et les registres du Conseil de Saint-Saphorin. On connaît par là la commande passée aux maçons Jean Antoine SAMSON et Anthoine Louis FAVRE, ainsi qu'au charpentier Pierre BOY[36]. En substance, il s'agit de construire un "chœur en ovale" percé de trois fenêtres avec encadrement de pierre de taille. Quant au charpentier, il est chargé de la toiture et des galeries, avec un escalier d'accès près de la chaire[37].

Mais en examinant l'édifice lui-même, on remarque six fenêtres dans la partie orientale. Ce manque de concordance avec les textes ainsi que l'emploi de deux mortiers de couleur différente signifient-ils que nous sommes en présence de deux étapes successives de construction? Plusieurs éléments nous donnent à penser le contraire: c'est avant tout le style très homogène de l'appareil du mur polygonal, que nous avons déjà signalé; mais les textes d'archives fournissent eux-aussi quelques indices; nous songeons surtout au fait que l'on a fabriqué, dès 1746, *six* fenêtres à Vevey, et que, le 24 septembre de la même année, les notables de Saint-Saphorin sont allés "toiser les murailles neuves de la chapelle"[38]. Il n'y a donc pas eu d'interruption du travail, ou alors celle-ci a été de très courte durée. On ne trouve par ailleurs aucune mention, dans les comptes des années postérieures, de nouveaux travaux à ce mur à trois pans.

Nous inclinons donc plutôt à croire qu'au cours même des travaux, le maître de l'œuvre s'est décidé à créer trois groupes de deux fenêtres, en s'apercevant que celles-ci seraient indispensables à un éclairage satisfaisant de la galerie.

L'analyse archéologique éclaire aussi la question de la toiture. Dans le contrat passé avec le charpentier, nous lisons en effet que celui-ci doit "faire la ramure et la couvrir". Or nous avons constaté que la charpente ancienne a été conservée sur la nef, et que seule la croupe à trois pans triangulaires a été intégralement faite à neuf en fonction des nouvelles maçonneries, et rattachée au reste de la poutraison par des joints en sifflet. Ces combles, nous l'avons vu dans la phase de 1727, (p. 25) ont été seulement réparés cette année-là. Ils sont donc plus anciens, et doivent remonter à la fin du XVIIe siècle.

[35] GRANDJEAN, p. 262-273; E. de PERROT, *Le Temple il y a 150 ans*, in: *La paroisse de Sainte-Croix*, 1937, p. 31.

[36] AC S.-S., Registre du Conseil, 31 janvier 1746, 16 avril 1746; comptes de Jean-François Gilliéron, 1746, p. 101-105.

[37] La chaire, avant la restauration Schmid, était placée dans l'angle Nord-Ouest de la chapelle, au dire de paroissiens qui s'en souviennent encore. C'est probablement là l'emplacement qu'elle avait en 1746, puisqu'on commande cette année là au menuisier "à côté de la chaire, une montée pour aller sur la galerie" (AC S.-S., Registre du Conseil, 16 avril 1746).

[38] AC S.-S., comptes de Jean-François Gilliéron, 1746, p. 94; Registre du Conseil, 24 septembre 1746.

Au XVIIIe siècle, les archives signalent encore d'autres travaux, très fréquents, mais qui sont essentiellement destinés à l'entretien du bâtiment. Nous nous contenterons de relever qu'en 1751, un nouvel abaissement du sol précède l'installation d'un carrelage qui vient remplacer le plancher. Pour compenser la différence de niveau, on procède à la pose de huit pierres sous les poteaux de soutien des galeries[39]. Enfin des travaux en 1785 concernent la reconstruction du clocher, sans que nous soyons informés sur leur portée exacte[40].

e. Mobilier du XVIIIe siècle

Cloche. La chapelle possède une seule cloche de 62 cm. de diamètre, haute de 52 cm. (sans les anses de 12 cm.). Elle est décorée d'une frise de rinceaux à double spirale et d'une frise de feuilles d'acanthe alternées avec des figurines. Ces décorations encadrent les deux lignes d'une inscription en capitales romaines:

NOBLE F de CROUSAZ CASTELAIN NOBLE ESTIENNE DE CRAUSAZ BANDERET PIERRE LAYVRAT SECRETAIRE DU CONSEIL DE POINDOUX M. E. 1710.

Les comptes mentionnent en effet qu'en 1710 un nommé DAVEL, coutelier à Cully, a emmené la vieille cloche à Morges pour y être fondue[41].

Chaire[42]. Réalisée en 1692 par Claude PINGET[43], pour l'église de Chexbres, nous avons vu qu'elle fut déplacée à Puidoux en 1727 (p. 25). Elle possédait une cuve carrée en bois de noyer (dimensions extérieures 105 x 80,5 cm.) dont chaque côté était constitué de deux panneaux rectangulaires à cadre mouluré surmontés d'une corniche denticulée (figure 20). La porte, latérale, se trouvait à droite du prédicateur; elle était faite d'un panneau de 55,5 cm. et fermée par un loquet. Une tablette horizontale (35 x 26,5 cm.) fixée à l'angle extérieur de la chaire, du même côté que la porte, était soutenue par une petite jambe de force tournée et décorée de cannelures. Deux colonnettes moulurées supportaient la partie avant de la cuve, à laquelle on accédait par un escalier de trois marches ainsi qu'en témoignent des relevés effectués avant les modifications de 1909[44].

f. La chapelle au XIXe siècle

En 1808, la chapelle paraît être à nouveau en piteux état, selon une lettre du pasteur Girard, qui se plaint surtout du mauvais état de la chaire et des fenêtres délabrées[45]. Mais il faudra attendre 1828 pour assister à une nouvelle et importante étape de travaux. Cette année-là en effet, Jean Daniel PASCHE, maître maçon, est chargé de la reconstruction totale du mur de la façade Ouest[46]. Cette vaste opération, dont les raisons ne sont pas indiquées, est réalisée dans un style parfaitement traditionnel, reprenant le type de fenêtres à arc surbaissé utilisé plus tôt dans la partie orientale. La façade nouvelle est d'un dessin simple, équilibré, probablement conçu par le maçon lui-même (figure 21).

Bien que les textes ne mentionnent aucun projet architectural, il en existe pourtant un qui n'a pas été réalisé, daté du 11 septembre 1827 et signé Ph. FRANEL[47], architecte veveysan que nous étudierons ailleurs. Ce dessin permet à peine de reconnaître la chapelle, car il montre

[39] AC S.-S., comptes de Jean-Pierre Blanc, 1751, p. 74.

[40] AC S.-S., comptes de Jean-Claude Leyvraz, 1785, p. 38; et surtout comptes de Paul-François Rochonnet, 1786, p. 55.

[41] AC S.-S., comptes d'Emmanuel Chevalley, 1710, fo 80 v.; 85.

[42] Jusqu'à la dernière restauration, en 1973, cette chaire était le seul témoin encore visible des très importants travaux de 1727. Lors du démontage et de l'évacuation du mobilier, avant le début des récents travaux, elle a malheureusement été détruite par une initiative extrêmement regrettable, prise en l'absence des responsables.

[43] AC Chexbres, comptes de Crestin Blan, 1691-1700, livrées 1692, (comptes A III 10).

[44] ACV, MH, Puidoux, chapelle, A 23553, et A 23554.

[45] AC S.-S., document non classé, 30 janvier 1808.

[46] AC P., Manual de la Municipalité, 1er mars 1828.

[47] Ce dessin a été provisoirement déposé aux Archives cantonales vaudoises par M. Cl. Jaccottet, architecte. Il se trouvait précédemment aux Archives communales de Puidoux.

un clocher-porche saillant, sommé d'un clocheton largement ouvert, et flanqué de fenêtres en plein-cintre à impostes. Seule la largeur de la façade, la forme du toit de la nef, et le fait que FRANEL ait travaillé la même année comme charpentier au collège de Publoz[48], permettent de supposer avec quelques vraisemblance qu'il s'agisse là d'un projet de façade pour la chapelle de Puidoux (figure 22).

En même temps, on abat 33 plantes de sapin pour la chapelle à la Vulpillère, et Antoine GILLIERON, charpentier, s'est vu confier tous les travaux ressortissant à son état, y compris la construction du clocher. Un coq et une boule en tôle commandés à M. FRACHEBOUX, maître ferblantier à Vevey, viendront couronner le tout[49].

Ce clocher vient s'implanter dans un ensemble relativement hétérogène, réparé et modifié à plusieurs reprises. La nef est couverte par deux pans (fin XVIIe siècle) légèrement brisés par des coyaux. Un avant-toit lambrissé crée un large berceau surbaissé (1828), surmonté d'un pan de toit triangulaire rabattu sur le pignon. Quant au mur polygonal, il est recouvert par une croupe à trois pans (rajoutée en 1746, p. 26). Ce clocher en charpente, de plan carré, coiffé par un toit à quatre pans d'où s'élance une flèche octogonale, domine le faîte de la nef de 9,5 m. environ (figure 23). La cage est édifiée selon un principe constructif fort simple, très fréquent dans les églises vaudoises et dérivé, peut-être, de l'antique clocher-arcade qui reposait sur un seul mur. Très avantageux puisqu'il évite les lourdes substructions nécessaires à un clocher en maçonnerie, ce principe a été développé pour permettre la construction d'un beffroi plus important que le simple clocher-arcade: il suffisait de réaliser un clocher léger en charpente, de l'appuyer d'une part sur le mur de façade et, d'autre part, sur une solive reposant sur des supports placés dans la nef; ce sont, à Puidoux, deux simples colonnes galbées en sapin.

La poutre faîtière et les chevrons occidentaux de la nef, sciés sur le passage de la cage, attestent que nous n'avons pas là la disposition originale. Et pourtant nous savons par les textes que clocher et façade Ouest ont bien été reconstruits ensemble, en 1828. Comment expliquer cette anomalie? Faut-il croire que le beffroi actuel a été reconstruit encore plus tard? Nous ne le pensons pas. En effet, le problème se résout en admettant deux phases successives de travaux. Tout d'abord une phase de maçonnerie, au cours de laquelle il faut démolir la façade existante, étayer la poutre faîtière de la toiture, et reconstruire le mur. Il est normal qu'en achevant ce travail, on insère la poutre faîtière dans la maçonnerie neuve, avant de supprimer l'étai. Nous avons alors un mur nouveau auquel est intégrée une charpente ancienne. Vient ensuite en seconde étape le charpentier. Celui-ci modifie la vieille charpente existante en fonction de sa commande, à savoir la construction d'un clocher, probablement plus grand que celui qui devait exister déjà bien auparavant (une cloche est mentionnée à Puidoux dès 1702). La forme et le système constructif de ce clocher plus ancien sont inconnus, et nous n'avons aucune information qui nous permette de la restituer.

La même incertitude pèse sur la façade Ouest, dans son état antérieur au XIXe siècle; le seul élément connu est son implantation, identique à celle qu'elle a actuellement. Mais quel était son caractère, quels étaient ses percements? Nous ne saurions le dire, pourtant il est relativement peu probable que la façade médiévale ait subsisté jusqu'alors. Il nous paraît plus plausible d'envisager qu'elle ait été également modifiée au cours des importants travaux de la fin du XVIIe siècle, dont ne subsistent actuellement que les parties hautes des murs latéraux.

Au cours du XIXe siècle, d'autres travaux ont encore lieu: le clocher, endommagé par la foudre en 1829, doit être réparé. Il sera couvert d'ardoises en 1877[50]. Cette même année, convention est passée avec Jules TRINHARD menuisier, et Jean DEGRANDI gypsier, qui sont chargés d'établir "un plafond en gypserie" et des boiseries le long des murs[51]. En 1880, Samuel MICHAUD menuisier à Cully rétrécit "l'escalier montant sur la galerie du côté Nord"[52].

[48] AC P., comptes de Samuel Leyvraz, 1828, chap. Entretien des bâtiments.

[49] AC P., Manual de la Municipalité, 1er février 1828; *ibidem,* 23 mars 1828; *ibidem,* 7 juin 1828.

[50] AC P., comptes Henri Chevalley, 1829, 15 août, 17 octobre; Registre de la Municipalité 1877-1882, p. 184.

[51] AC P., comptes J.-P. Grandchamp, 1877, p. 7; Registre de la Municipalité, 4 août 1877, p. 417-418.

[52] AC P., Registre de la Municipalité, 20 mars 1880.